



# Assemblée générale de l'AMES

mardi 20 mai 2014, La Castalie, Monthey

## PREMIERE PARTIE

51 membres présents

47 membres excusés

### 1. Ouverture de l'assemblée

Notre Président, Nicolas Bressoud, souhaite la bienvenue à Madame Marylène Volpi Fournier à Messieurs Michel Perruchoud et Didier Jacquier ainsi qu'à tous les membres présents.

Le comité AMES remercie sincèrement les membres qui ont pris la peine de s'excuser.

Le nombre d'enseignants spécialisés membres de l'AMES est en constante augmentation : plus de la moitié des ES sont membres.

Nicolas précise que le rapport d'activités sera présenté lors de la 2<sup>ème</sup> partie (afin de laisser plus de temps d'échange dans la 1<sup>ère</sup> partie).

### 2. Nomination des scrutateurs

Madame Nadia Michaud est nommée scrutatrice de l'assemblée.

### 3. Approbation du PV de l'AG 2012

Le procès-verbal de l'AG 2013 (qui se trouvait sur le site de l'AMES) est approuvé par l'assemblée présente et les membres en donnent décharge à la secrétaire.

### 4. Intervention de Madame Marylène Volpi Fournier

Madame Marylène Volpi Fournier précise que tous les membres de l'AMES sont également membres de la FMEP.

Elle précise que la situation économique valaisanne est bonne. Il n'y a pas du tout de crise économique. La seule crise existante est celle des finances publiques. Les recettes, fiscales notamment, n'ont pas suivi les dépenses nécessaires pour assurer des prestations de qualité à la population valaisanne.

Les raisons de ce déséquilibre sont les suivantes :

- trop fortes baisses d'impôts accordées
- répartition des tâches avec la Confédération qui a été défavorable au canton
- non-versement de l'argent de la BNS, ...

Le service de l'enseignement doit donc économiser 5 millions sur les 13 millions d'économie à réaliser cette année (environ 80 postes d'enseignants qui ont disparu)

Et en 2015 les économies à réaliser seront encore supérieures !

(notre salaire risque de subir une baisse de 3 à 4 % et de nombreuses prestations seront reportées ou annulées)

Les 12 associations professionnelles qui constituent la Fédération des Magistrats, des Enseignants et du Personnel de l'Etat (FMEP) ont lancé un référendum contre le décret ETS1 du 12 mars 2014. Par cette action, il s'agit de combattre les toutes premières mesures d'économies. Les signatures peuvent être envoyées jusqu'au 13 juin.

Une précision est apportée concernant les personnes ayant droit de signer ce référendum : les enseignants n'ont pas le droit de faire signer des élèves qui seraient en âge de signer SUR le lieu de travail.

Marylène Volpi Fournier précise encore que le référendum sur ETS1 ne va pas forcément annuler ou changer ETS2.

Pour terminer, Marylène Volpi Fournier nous propose d'aller visiter le site FMEP.ch pour avoir des précisions supplémentaires.

#### 5. Lecture et approbation des comptes

Notre caissière, Michelle Weinstein, étant retenue à Martigny, c'est Nicolas qui présente les comptes.

La fortune de l'AMES s'élève à 24'990.90 CHF

Cette année, le bénéfice réalisé se monte à 326.35 CHF

Nicolas précise que l'AMES n'a pas bénéficié des subsides de la SPVal et que les jetons de présence des membres du comité et les décharges du Président pèsent lourds dans les dépenses de l'association.

#### 6. Rapport des vérificatrices des comptes

La parole est donnée aux vérificatrices des comptes.

Les vérificatrices de comptes, Mesdames Sharmila Nater Comby et Catherine Boni, approuvent les résultats de notre caissière et lui en donnent entière décharge tout comme l'assemblée présente.

Sharmila poursuit son mandat de vérificatrice. Catherine est à ce poste depuis 5 ans et l'année prochaine sera sa dernière année... avis aux amateurs !

#### 7. Renouvellement du comité

Marie-Laurence Lamon se présente pour un 2<sup>ème</sup> mandat. L'assemblée présente accepte par acclamations.

Florence Greber (présente au comité depuis 7 ans) et Christel Jacquier (présente au comité depuis 8 ans) démissionnent.

Comme à son habitude, le comité actuel a prospecté pour vous offrir des candidatures représentatives des régions du Valais romand et des différentes structures de l'enseignement spécialisé et vous propose d'élire :

**Céline Favre** a étudié à l'université de Fribourg et a terminé son cursus par un Master en enseignement spécialisé. Elle se décrit volontiers comme une boulimique des formations (langue des signes, ABC Boum). Parallèlement à son travail, elle est membre d'une association pour l'accompagnement à la parentalité et appartient au groupe des bibliothécaires numériques SPVal. Elle fonctionne actuellement en API à Vionnaz.

**Manuella Salamin** travaille dans l'enseignement spécialisé depuis 29 ans. Elle a travaillé à La Bruyère durant 7 ans puis a commencé l'appui en 1989. Elle a ensuite été contactée par le Centre Pédagogique pour Handicapés de la Vue en 1995 pour suivre des élèves malvoyants intégrés dans les classes du Valais. Elle poursuit depuis ces 2 activités (API à Veyras et Service Pédagogique Itinérant pour le CPHV).

L'assemblée accepte, par acclamations, la candidature et l'élection des ces 2 enseignantes.

## 8. La parole à l'assemblée

Nicolas précise que, durant cette année, nous avons poursuivi nos rencontres avec l'OES :

- sur des petits projets, le comité sent qu'il est possible de collaborer, d'avancer
- sur les questions syndicales, le comité a le sentiment d'être plus rapidement bloqué

En ce qui concerne le concept de pédagogie spécialisé... Lors des premières séances de groupes, le comité a pu être représenté puis, au fur et à mesure de l'évolution de ce concept, le comité s'est senti moins « partenaire ».

Nicolas explique que la fortune de l'AMES servira de plus en plus à organiser des événements « récréatifs » et rassembleurs : des soirées autour d'un thème, des échanges entre ES,...

Le rapport 2012 du comité faisait partie du Rapport d'activités SPVal annexé à la revue *Résonances* du mois d'avril 2013.

## DEUXIEME PARTIE

### PARTIE OFFICIELLE

#### 1. Accueil des invités

Nicolas souhaite la bienvenue à tous les invités présents (Mesdames Marylène Volpi Fournier, Adrienne Mittaz, Martine Pfefferlé et Messieurs Denis Métrailler, Jean-Daniel Métrailler, Michel Délitroz, Didier Jacquier, Michel Perruchoud, Christian Ançay) et les remercie pour leur présence.

#### 2. Parole à La Castalie

Madame Martine Pfefferlé, directrice responsable de La Castalie, présente son institution en projetant 2 petits films.

#### 3. Parole à la SPVal et à l'AVECO

Didier Jacquier prend la parole et présente ses salutations à tous les invités ainsi qu'aux membres présents. Pour lui, notre association est présidée par un enseignant spécialisé qui défend son association et qui pose des questions.

Didier nous présente rapidement la journée du SER du 26 novembre qui aura pour thème : « Comment faire mieux dans la collaboration entre enseignant ordinaire et enseignant spécialisé ».

Didier précise encore que des coupes budgétaires visent l'enseignement spécialisé. Une coupe dans les subventions est envisagée à hauteur de 5% (soit 1,5 millions).

#### 4. Identités de l'AMES

##### Petit tour d'horizon

AG 2011 : institution NDL à Sierre

AG 2012 : collaboration CDTEA à Martigny

AG 2013 : SPS à Sion

AG 2014 : institution La Castalie à Monthey

AG 2015 : ?

Une proposition dans la salle : institution St-Raphaël à Grimisuat

## 5. Rapport d'activités

Le rapport 2013 du comité faisait partie du Rapport d'activités SPVal annexé à la revue *Résonances* du mois d'avril 2014.

### **Valorisation du métier**

#### Cours de formation continue

Mise en place d'un cours de formation continue en partenariat avec la HES-SO. Ce cours est financé par la formation continue de l'enseignement. Le cours 7044, qui débutera en août, sera mené par Monsieur Bernard Rey. Ce cours d'informatique a pour but d'optimiser la charge de travail et de mieux gérer l'administratif.

Les membres de l'AMES recevront, durant le mois de juin, une publicité plus détaillée de ce cours.

#### Foire aux pratiques sur les programmes adaptés

Lors du sondage de nos membres ainsi que lors de notre AG 2013, nous nous sommes rendus compte qu'il existait de nombreuses différences entre les communes. Cette foire aurait donc pour objectifs :

- de diffuser, d'échanger sur les pratiques, les ressources
- de poser des questions
- d'avoir des réponses des autorités.
- ...

L'OES ainsi que les inspecteurs seront présents pour répondre aux questions et apporter des éclaircissements au sujet de l'évaluation des programmes adaptés.

#### Intégration des documents API dans ISM

Une rencontre a eu lieu entre l'OES et l'AMES pour échanger autour de cette question. Le but étant de pouvoir gagner du temps et éviter les redites.

Suite à cette rencontre, Michel Délitroz devra défendre ce projet plus haut et voir s'il peut être réalisable du point de vue technique.

#### Temps de rencontre professionnel

Au début de l'année scolaire 2014-2015, l'OES va organiser un cours de « conduite d'entretien ». Ce cours proposera des outils efficaces, un canevas de

PV pour aller au droit au but, une manière de protocoler les informations dans l'ordre,...

## **Pédagogie et identité du métier**

### Soirée AMES

L'AMES souhaite organiser d'autres soirées (comme celle organisée en novembre 2013 à Martigny). Ces soirées permettent de reprendre de l'énergie, de se rencontrer entre ES.

3 axes (3 grands thèmes) ont été retenus par l'AMES pour l'organisation des soirées :

- témoignage
- découverte d'un établissement
- conférencier ou formateur

... et ensuite un moment d'échange, de partage autour d'un verre.

L'AMES a déjà des idées pour les années à venir mais elle attend volontiers vos propositions.

### Bibliothèque numérique

Céline Favre sera beaucoup impliquée dans ce projet de la SPVal.

Céline et Nicolas sont entrés comme bibliothécaires dans ce projet.

Le comité a dû s'interroger sur le fait que les documents mis en ligne par des ES soient accessibles ou non à tous les enseignants. Le comité a suivi la philosophie de la SPVal est à décider que les documents mis en ligne par des ES seraient visibles par tous les enseignants.

### Balade des savoirs

C'est un événement positif pour et avec l'école qui montrera l'encadrement solide mis en place autour de chaque enfant.

Il existe déjà un site : [www.baladedessavoirs.ch](http://www.baladedessavoirs.ch) ou sur [www.spval.ch](http://www.spval.ch)

La soirée AMES va certainement se greffer à ce projet.

### Cours sur la dyscalculie en Belgique

Ce cours a été pensé et mis en place par Crystal Jordan.

Etant donné l'écho positif recueilli par l'AMES, le comité va certainement reprendre cette idée de formation mais pour organiser une formation en Valais.

## Journée du SER de l'ES du 26 novembre 2014

Le comité souhaite que les ES puissent participer à cette journée.

Catherine Dayer va démissionner de son poste dans une année. Les membres AVECO devront donc réfléchir pour lui trouver un ou une remplaçante.

### **Autre thème**

#### Sondage de l'API auprès des directions

L'objectif final est de présenter les résultats auprès des directions par le biais de l'AVDEP. MAIS, le sondage reste pour le moment dans un tiroir jusqu'à ce que la situation, le contexte actuel se calme.

#### 6. Parole au Chef de l'OES - informations générales

Michel Délitroz prend la parole pour apporter des précisions et des réponses aux sujets présentés.

Il souhaite tout d'abord relever l'énergie positive du comité et le félicite pour tout son engagement.

#### Mesures d'économie

Une coupe des subventions à hauteur de 5% est prévue pour l'année scolaire 14-15, soit 1,650 million. Ceci équivaut à 40 postes (et de nombreux élèves plus pris en charge en ES). On ne peut imaginer économiser 40 postes...

Mais, actuellement la situation « noire » s'éclaircit. A suivre l'évolution...

#### Concept de pédagogie spécialisée

Le comité AMES se sent « dépossédé » de ce concept, des réflexions autour de ce concept...

Michel Délitroz comprend ce sentiment mais il nous rappelle que ce concept n'est pas un concept de l'enseignement spécialisé mais de la pédagogie spécialisée.

Le 20 mai, une rencontre a eu lieu entre M. Freysinger, M. Cleusix et la présidente du CDTEA. M. Freysinger a donné son accord pour la poursuite de ce concept de pédagogie spécialisée.

Durant l'été 2014, des modifications seront encore apportées à ce concept. Puis, il passera devant le Conseil d'Etat en septembre 2014.

## Directives concernant la collaboration ES et logopédistes

L'OES a voulu aller trop vite et, de fait, les logopédistes sont « revenues » en arrière. Le souhait commun est de faire des modifications et des nouveaux aménagements.

### Situation de l'emploi

Il y a eu des licenciements préventifs (car la situation était assez sombre et une diminution de postes était envisageable). C'est un épisode maladroit pour les ES qui ont subi ces licenciements préventifs.

Concernant l'année scolaire 14-15, aucun changement de politique concernant l'intégration n'est envisagé.

Une restructuration concernant le soutien des élèves allophones est, par contre, envisagée.

Concernant la situation financière, le mot d'ordre donné par Michel Délitroz est : « pas de panique ».

La situation est la suivante :

- 330 postes (équivalant plein temps) dans l'ES
- diminution d' 1,9 poste dans l'ES en primaire
- augmentation de 2 postes dans les classes spécialisées
- diminution des heures de soutien pour élèves allophones

C'est donc une situation assez stable mais il faut faire preuve de réalisme pour l'avenir...

Florence Greber explique que, comme l'année dernière, le comité a mis à la disposition des membres une boîte à idées. Elle permet aux membres de nous transmettre des propositions de thèmes, des questions,...

Nicolas clôt cette assemblée et remercie les invités et les membres pour leur participation.

L'apéritif, préparé principalement par des jeunes de La Castalie, sera servi par Sylvie, Sacha et Renzo.

pour le comité AMES  
la secrétaire  
Christel Jacquier